

**Pièce n° 4 : Document d'incidence**

**Attention : Lorsqu'une étude d'impact est exigée en application des articles R 122-2 et R122-3, elle constitue la pièce n° 4 du dossier de déclaration.**

**IV-1 Description de l'état initial du milieu concerné :**

**Décrire le cours d'eau et son environnement proche, tel qu'il se trouve avant la réalisation des travaux**

Description de l'environnement proche du cours d'eau	
Il y a une majorité de parcelles cultivées autour du cours d'eau	<input type="checkbox"/> Oui x Non
Il y a une majorité de parcelles boisées autour du cours d'eau	<input type="checkbox"/> Oui x Non
L'occupation des parcelles autour du cours d'eau est diversifiée (cultures, friches, bois)	x Oui <input type="checkbox"/> Non
Il y a une majorité de zones urbanisées autour du cours d'eau	<input type="checkbox"/> Oui x Non
Il y a une zone humide* à proximité du cours d'eau	<input type="checkbox"/> Oui x Non
<p><b>*Zone humide :</b> terrain, exploité ou non, habituellement inondé ou gorgé d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année (joncs, carex, sphaignes, mousses, etc.)</p>	
Description du cours d'eau au droit du projet	
<u>Aspect général du lit</u>	
Secteur déjà fortement aménagé (enrochements, murets, reprofilage du lit effectué....)	x Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Secteur rectiligne	x Secteur sinueux (méandres)
Lit à plusieurs bras ? <input type="checkbox"/> Oui x Non	Le tronçon connaît des assecs périodiques ? x Oui <input type="checkbox"/> Non
Compléter le schéma suivant : écrire les valeurs demandées dans les bulles.	
<p>The diagram shows a cross-section of a river channel. On the left bank, there is a 'Ripisylve' (riparian forest) with trees. A callout bubble points to it. The water is shown in the center of the channel. A callout bubble indicates the 'Profondeur du cours d'eau = 1 m (Mesurée entre fonds et berge la plus basse)'. Another callout bubble indicates the 'Largeur du lit mineur = 6 m (largeur entre berges plein bords avant débordement)'. A third callout bubble at the bottom indicates the 'Largeur du fonds = 5 m'. The number '1' is written below the channel bed.</p>	

## Description du cours d'eau au droit du projet (suite)

Nature des berges : (plusieurs cases peuvent être cochées)

Rive droite :  enherbée  arbustive  nue  artificielle (mur, perré)  autre (préciser) .....

Rive gauche :  enherbée  arbustive  nue  artificielle (mur, perré)  autre (préciser).....

Description de la ripisylve :

- Rive droite : largeur...1.5.....m ; hauteur...15.....m ; essence majoritaire .....chêne.....

Densité des arbres .....arbres/m<sup>2</sup> ; état des arbres :  bon  moyen  mauvais

- Rive gauche : largeur 1.5.....m ; hauteur...15.....m ; essence majoritaire...chêne, frêne.....

Densité des arbres.....1.5....arbres/m<sup>2</sup> ; état des arbres :  bon  moyen  mauvais

Hauteur des berges :

Rive droite :1. ....m

Rive gauche :...1. ....m

Pente des berges :

Rive droite :  verticale  inclinée

Rive gauche :  verticale  inclinée

Nature du fond du cours d'eau : (plusieurs cases peuvent être cochées)

roches  béton  argile en bancs  graviers  sables  limon  terre, vase

Présence de végétation aquatique (algues, mousses,...)  Oui  Non

## Description du milieu aquatique au droit du projet et des usages

Appréciation de la qualité des eaux (claire, trouble, polluée...) : Claire

Présence de rejets à proximité:  Oui  Non

Si oui, préciser sa nature (station d'épuration, drain, égout...) : .....

et sa dénomination : .....

Présence à proximité de prélèvements ou d'usage particulier de l'eau :  Oui  Non

Si oui, préciser sa nature (eau potable, irrigation, zone d'abreuvement, pisciculture...) : .....

.....

et sa dénomination : .....

Présence des espèces suivantes (renseignements possibles auprès de la fédération de pêche ou de l'OFB) :

Truite  Poissons blancs  Écrevisses ou autres crustacés  Grenouilles, crapauds

Autres espèces observées (à

préciser) : .....

.....

.....

## IV-2 – Incidences pendant les travaux en amont, en aval et au droit de votre projet.

**Nota :** tous travaux réalisés dans le lit d'un cours d'eau doivent prendre en compte l'environnement. Ainsi vous devez prendre les précautions nécessaires afin de prévenir les pollutions accidentelles, les dégradations et nuisances éventuelles occasionnées, au cours des travaux ainsi qu'après leur réalisation.

Vous devez aussi garantir une capacité d'intervention rapide de jour comme de nuit afin d'assurer le repliement des installations en cas de crue. Vous devez prendre toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde des espèces. Afin de respecter ces principes, vous devez préciser les dispositions et précautions qui seront prises pour votre projet.

**Période de réalisation des travaux :** 1<sup>er</sup> septembre et 31 novembre.....

**Durée du chantier :** 2 jours par site.....

Éviter absolument la période du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril (période de reproduction des truites et salmonidés) pour les travaux à réaliser dans un cours d'eau de 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole. En cas d'impossibilité, vous devez compléter votre dossier par une justification technique et économique liée à l'urgence de réaliser ces travaux pendant cette période.

**Lors de ces travaux, est-il prévu :**

**Une circulation d'engins dans le lit mineur :** x Oui  Non

Si oui, surface sur laquelle les engins vont évoluer : ...50.....m<sup>2</sup>

Reporter les points d'accès et le cheminement sur le plan joint .

**Un isolement de la zone de travaux dans le cours d'eau :**

Conduite du chantier lors d'un assec naturel x Oui  Non

Si non :

Mise du chantier en assec artificiel  Oui  Non

Si oui, longueur de cours d'eau mis en assec : .....m largeur de cours d'eau mis en assec : .....m

moyen utilisé :  batardeau, big bag

mise en place d'une dérivation temporaire des eaux sans pompage (indiquer l'emplacement de la dérivation sur un schéma en annexe)

mise en place d'une dérivation temporaire des eaux avec pompage ainsi qu'un bassin de décantation (indiquer l'emplacement de la dérivation du pompage et du bassin sur un schéma en annexe 1).

mise en place d'une canalisation temporaire gravitaire des eaux (indiquer le passage de la canalisation sur un schéma en annexe).

autre (préciser) : .....

Mise en place d'un filtre sur la zone des travaux, permettant de réduire au maximum la propagation des matières en suspension (indiquer l'emplacement sur un schéma en annexe)  Oui x Non

Si oui, moyen utilisé :  filet ou grillage positionné en travers du cours d'eau + paille décompactée

autre (préciser) : .....

Impacts prévisibles (et/ou probables) sur le régime des eaux et le milieu aquatique		
Impact sur :	Les travaux entraîneront-ils le(s) risque(s) suivant(s) ? Cocher les cases correspondantes	Mesures prévues d'évitement et/ou de réduction des impacts pendant les travaux
La ressource en eau (quantité)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction localisée du débit :    <input type="checkbox"/> Oui    x Non</li> <li>• Assèchement :                            <input type="checkbox"/> Oui    x Non</li> </ul>	Les travaux seront effectués lors d'un assec naturel du ruisseau..... ..... ..... .....
Le régime des eaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de la section du cours d'eau par la réalisation de batardeaux :    <input type="checkbox"/> Oui    x Non</li> </ul>	..... ..... .....
Le niveau de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la hauteur d'eau : <input type="checkbox"/> Oui    x Non</li> <li>• Baisse de la hauteur d'eau :        <input type="checkbox"/> Oui    x Non</li> <li>• Création d'une zone d'eau calme : <input type="checkbox"/> Oui    x Non</li> </ul>	..... .....
La qualité de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contamination de l'eau par des polluants (ciment, produits toxiques, hydrocarbures) :    <input type="checkbox"/> Oui    x Non</li> <li>• Rejet ou départ de sédiments fins : <input type="checkbox"/> Oui    x Non</li> <li>• Colmatage du fond du cours d'eau par des sédiments fins <input type="checkbox"/> Oui    x Non</li> <li>• Diminution de la transparence de l'eau : <input type="checkbox"/> Oui    x Non</li> </ul>	..... .....
Le milieu aquatique : habitat naturel, faune et flore	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la température de l'eau : <input type="checkbox"/> Oui x Non</li> <li>• Destruction de zones de reproduction et d'alimentation de la faune :                                    <input type="checkbox"/> Oui    x Non</li> <li>• Mortalité d'oiseaux, de mammifères, de poissons, de reptiles, de batraciens et/ou d'écrevisses : <input type="checkbox"/> Oui x Non</li> <li>• Destruction de la ripisylve :    x Oui    <input type="checkbox"/> Non</li> </ul>	..... ..... La création du gué nécessite l'extraction des arbustes présent sur l'emprise de chaque berge. Les rampes d'accès seront décapées et remplacés par des matériaux calcaires en 0/100 en couche de fondation et 0/31.5 en surface afin de limiter au maximum le départ des fines lors de l'utilisation des passages par le bétail et le tracteur..... .....
Autres impacts sur - le milieu	..... ..... .....	..... ..... .....

Impacts prévisibles (et/ou probables) sur le régime des eaux et le milieu aquatique		
Impact sur :	Les travaux entraîneront-ils le(s) risque(s) suivant(s) ? Cocher les cases correspondantes	Mesures prévues d'évitement et/ou de réduction des impacts pendant les travaux
- les usages identifiés à proximité - les activités nautiques non motorisées (canoë, raft...)	..... .....	..... ..... .....

### IV-3 Incidences du projet terminé, en amont, en aval et au droit des travaux

Impacts prévisibles (et/ou probables) de votre projet à court, moyen et long terme		
Conséquences sur :	Le projet terminé aura-t-il la (les) conséquence(s) suivante(s) ? Cocher les cases correspondantes	Mesures prévues d'évitement et/ou de réduction des impacts du projet terminé
Le régime des eaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modification des débordements (fréquence, durée) : <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</li> <li>• Accentuation de la violence des crues : <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</li> <li>• Accentuation des étiages : <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</li> <li>• Accélération de la vitesse d'écoulement des eaux : <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</li> <li>• Diminution de la vitesse d'écoulement des eaux : <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</li> </ul>	<p>.....</p> <p>.....</p>
Le niveau de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la hauteur d'eau : <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</li> <li>• Baisse de la hauteur d'eau : <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</li> <li>• Variation de la hauteur d'eau (marnage, batillage) : <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</li> <li>• Enfoncement du lit du cours d'eau : <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</li> </ul>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
Le milieu aquatique : habitat, faune et flore	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déstabilisation et érosion des berges : <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</li> <li>• Artificialisation des berges : <input checked="" type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</li> <li>• Disparition des eaux courantes : <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</li> <li>• Instabilité du lit du cours d'eau juste après travaux : <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</li> <li>• Envasement, colmatage du fond du cours d'eau : <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</li> <li>• Disparition d'abris pour la faune aquatique : blocs, sous-berge, artificialisation du fond du cours d'eau (ex : béton, curage) : <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</li> <li>• Perte de sinuosité du cours d'eau : <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</li> <li>• Perte de ripisylve : <input checked="" type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</li> <li>• Disparition de l'ombrage : <input checked="" type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</li> <li>• Augmentation de l'ombrage : <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</li> </ul>	<p>.....</p> <p>Les rampes d'accès seront créées sur une largeur de 4 m. La végétation actuelle sera décapée et remplacée par des matériaux calcaires en 0/100 en couche de fondation en 0/31.5 en surface afin de limiter au maximum le départ des fines lors de l'utilisation des passages à gué par le bétail et le tracteur.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
La circulation des poissons et le transport des sédiments	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interruption de la circulation des poissons entre l'amont et l'aval : <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</li> <li>• Stockage des sédiments et risque de comblement de l'ouvrage : <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</li> </ul>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

Impacts prévisibles (et/ou probables) de votre projet à court, moyen et long terme		
Conséquences sur :	Le projet terminé aura-t-il la (les) conséquence(s) suivante(s) ? Cocher les cases correspondantes	Mesures prévues d'évitement et/ou de réduction des impacts du projet terminé
Autres usages (dont éventuellement les activités nautiques non motorisées : canoë, raft...)	..... ..... ..... ..... ..... .....	..... ..... ..... .....

## **IV-5 : Analyse de la compatibilité avec le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux)**

Votre projet doit être compatible avec le SDAGE Adour-Garonne.

Pour analyser cette compatibilité vous devez vérifier que votre projet :

- permet de répondre aux objectifs fixés à la masse d'eau d'atteinte du bon état ou de non dégradation du bon état,

*- est compatible avec les orientations du SDAGE.*

### IV-5-1 Masse d'eau concernée :

Ces données sont disponibles sur le site SIEau de l'Agence de l'eau Adour-Garonne à l'adresse suivante : <http://adour-garonne.eaufrance.fr/>

- Code de la masse d'eau rivière concernée ou la plus proche : FRFR323.....
- Etat de la masse d'eau :                   Etat écologique : Bon...état 2027.....
- Etat chimique : ...Bon...état 2015.....
- Objectif d'état de la masse d'eau (SDAGE 2022-2027) :                Objectif état global : .....bon.....
- Objectif état écologique : ...bon.....
- Objectif état chimique : .....bon.....

### IV-5-2 Impact du projet sur l'état actuel de la masse d'eau, compte tenu de l'échéance d'atteinte du bon état :

Quelle sera la conséquence de votre projet sur le niveau de qualité de la masse d'eau :

- préservation du niveau de qualité de la masse d'eau
- amélioration du niveau de qualité de la masse d'eau
- dégradation du niveau de qualité de la masse d'eau

Les nouveaux projets doivent être conçus de manière à éviter autant que possible les impacts sur la ressource en eau et les milieux aquatiques.

Lorsque ces impacts ne peuvent être évités, ils doivent être réduits par des mesures correctrices et, si nécessaires, leurs impacts résiduels doivent faire l'objet, en tant que de besoin, de mesures compensatoires à l'échelle de la (des) masses d'eau impactées, dans les conditions éventuellement définies par le SDAGE, le PDM ou un SAGE lorsqu'il en existe.



### IV-5-3 Impact du projet vis-à-vis des objectifs environnementaux du SDAGE (respect de ses orientations et dispositions) :

**Compatibilité avec le SDAGE Adour Garonne 2022-2027** (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux approuvé le 10 mars 2022 – consultable sur le site : <https://eau-grandsudouest.fr/>)

#### Les principales mesures du SDAGE susceptibles d'être concernée :

**D19.** Les travaux (protection de berges, modification du lit mineur, enlèvement d'embâcles et de sédiments,...) modifient-ils substantiellement la morphologie du cours d'eau ?

**X non**  si **oui** ⇒ l'intervention doit être justifiée par une analyse hydromorphologique à joindre au présent dossier.

**D30.** L'opération remet-elle en cause de manière significative les fonctionnalités de milieux aquatiques ou humides à forts enjeux environnementaux (cours d'eau pour poissons migrateurs amphihalins, habitats abritant des espèces remarquables menacées ou quasi-menacées, zones humides, tronçons de cours d'eau en très bon état écologique, réservoirs biologiques) ?

**X non**  si **oui** ⇒ décrire en page 23, les mesures compensatoires (ou autres), adaptées à l'enjeu identifié, visant à réduire de manière satisfaisante les impacts sur l'état écologique de ces milieux.

**D35.** Sur les axes à grands migrateurs, les zones de frayère des poissons migrateurs amphihalins et leurs zones de grossissement risquent-elles d'être menacées par les travaux ?

**X non**  si **oui** ⇒ décrire dans une annexe les mesures prévues afin de conserver, préserver et restaurer ces zones.

**D41.** Les travaux portent atteinte à une zone humide

**X non**  **oui** ⇒ décrire en page 23, les mesures compensatoires (ou autres), adaptées à l'enjeu identifié, visant à réduire de manière satisfaisante les impacts sur l'état écologique de ces milieux.

**Autres :**

**Conclusion : Mon projet de travaux est compatible avec le SDAGE Adour Garonne 2022-2027**

**x oui**  **non**

#### IV-6 : Analyse de la compatibilité avec le SAGE (Schéma Aménagement et de Gestion des Eaux)

Si un SAGE est concerné par le projet de travaux, l'analyse de la compatibilité du projet avec les objectifs du SAGE et ses préconisations doit être réalisée.

**Actuellement, pour le Département du Lot, seul le bassin versant du Célé dispose d'un SAGE. -> <file:///C:/Users/ATTIALU/AppData/Local/Temp/PAGDCele.pdf>**

#### Conclusion sur la compatibilité du projet avec le SAGE :

.....

.....

.....

.....

.....

**IV-7 : Analyse de la compatibilité avec les dispositions du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) mentionné à l'article L 566-7 du code de l'environnement :**

Les données relatives aux PPRI sont disponibles sur le site internet des services de l'Etat dans le Lot à l'adresse suivante : <http://www.lot.gouv.fr/les-plans-de-prevention-des-r1429.html>

- Projet situé hors PPRI :  **Oui**       **Non**
- Projet situé dans un secteur couvert par PPRI :  **Oui**       **Non**
  - o Si oui précisez le PPRI concerné : PPRN 46DDT20120003\_Rocamadour .....
  - o La zone :aléa inondation, par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau ID ZONE SIG 46DDT2012000300456 .....
  - o Justification de la compatibilité :les sites d'interventions sont situés en dehors du zonage du règlement du PPR Rocamadour. Néanmoins les aménagements ne contraignent pas les champs d'expansion des crues et permettront de limiter l'impact des usages (passage d'engins agricole et du bétail).....

**IV-8: Analyse de la contribution des travaux à la réalisation des objectifs visés à l'article L211-1 du code de l'environnement :**

Dispositions prévues dans l'article L.211-1 visant une gestion durable de la ressource en eaux.	Le projet est :	Préciser en quoi le projet contribue à la réalisation de cette disposition :
Prévention des inondations et préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides.	<input checked="" type="checkbox"/> concerné <input type="checkbox"/> non concerné	Le projet permettra de limiter le colmatage du lit
Protection des eaux et lutte contre toute pollution par déversements, écoulements, rejets, dépôts directs ou indirects de matières de toute nature et plus généralement par tout fait susceptible de provoquer ou d'accroître la dégradation des eaux.	<input checked="" type="checkbox"/> concerné <input type="checkbox"/> non concerné	Le projet permettra de limiter le colmatage du lit
Restauration de la qualité des eaux et leur régénération.	<input checked="" type="checkbox"/> concerné <input type="checkbox"/> non concerné	Le projet permettra de limiter de colmatage du lit

<b>Dispositions prévues dans l'article L.211-1 visant une gestion durable de la ressource en eaux.</b>	<b>Le projet est :</b>	<b>Préciser en quoi le projet contribue à la réalisation de cette disposition :</b>
Développement, mobilisation, création et protection de la ressource en eau.	<input type="checkbox"/> concerné <input checked="" type="checkbox"/> non concerné	
Valorisation de l'eau comme ressource économique et, en particulier, pour le développement de la production d'électricité d'origine renouvelable ainsi que la répartition de cette ressource.	<input type="checkbox"/> concerné <input checked="" type="checkbox"/> non concerné	
Promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau.	<input type="checkbox"/> concerné <input checked="" type="checkbox"/> non concerné	
Rétablissement de la continuité écologique au sein des bassins hydrographiques.	<input type="checkbox"/> concerné <input checked="" type="checkbox"/> non concerné	
<b>Dispositions prévues dans l'article L.211-1 permettant de satisfaire les exigences de la santé, de la salubrité publique, de la sécurité civile et de l'alimentation en eau potable.</b>	<b>Le projet est :</b>	<b>Préciser en quoi le projet contribue à la réalisation de cette disposition :</b>
Vie biologique du milieu récepteur et spécialement à la faune piscicole et conchylicole.	<input type="checkbox"/> concerné <input checked="" type="checkbox"/> non concerné	
Conservation et libre écoulement des eaux et de la protection contre les inondations.	<input type="checkbox"/> concerné <input checked="" type="checkbox"/> non concerné	
De l'agriculture, des pêches et des cultures marines, de la pêche en eau douce, de l'industrie, de la production d'énergie	<input type="checkbox"/> concerné <input checked="" type="checkbox"/> non concerné	

#### **IV-9 : Analyse de la compatibilité du projet avec les objectifs de qualité prévus par l'article D211-10 du code de l'environnement :**

Les travaux sont-ils compatibles avec les objectifs de qualités définis par l'article D211-10 du Code de l'environnement (tableau II annexé, concernant la qualité des eaux douces ayant besoin d'être protégées ou améliorées pour être aptes à la vie des poissons) ?  **Oui**     **Non**

#### **IV-10 – Mesures compensatoires envisagées :**

Si des impacts résiduels significatifs sur l'environnement persistent malgré les mesures d'évitement et de réduction, il est nécessaire de préciser des mesures compensatoires. Celles-ci doivent être détaillées ci-après.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**IV-11 – Raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives :**

Quelques exemples : pour un projet de passage de canalisation en traversée de cours d'eau, pourquoi est-il prévu de procéder par tranchée ouverte plutôt que par fonçage ? En cas de remplacement d'une canalisation existante, pourquoi le tubage ou le chemisage n'a pas été retenu ? Pour un projet de consolidation de berge, pourquoi la protection par technique végétale vivante n'a pas été retenue ?....

.....I  
Il s'agit de points de franchissement qui seront utilisés par les engins agricoles et le bétail. L'aménagement de ces passages à gué permettra de limiter l'impact des usages sur le cours d'eau (départ des fines vers le cours d'eau). La largeur du cours d'eau ainsi que ses épisodes de crues torrentielles ne permettent pas de l'installation d'une passerelle. ....  
.....  
.....  
.....

**Pièce n° 5 : les moyens de surveillance ou d'évaluation des prélèvements et des déversements prévus :**

En cas de prélèvements ou de déversements susceptibles d'avoir une incidence notable sur le milieu.

x Projet non concerné

Projet concerné -> Détailler les mesures de suivi prévues :

.....  
.....  
.....  
.....

**Pièce n° 6 : les éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier**

**Le dossier de déclaration est constitué de la présente demande dûment complétée, à laquelle est jointe impérativement :**

- Plan de situation lisible avec localisation précise du projet (1/25000<sup>ème</sup>) ;
- Plan de masse sur support cadastral avec indication du nord et de l'échelle;
- Schémas de principe, profils en long et en travers des ouvrages;
- Plans, coupes du projet ;
- Photos du site en l'état actuel (préciser les lieux de prise de vue) ;
- Éventuellement report du schéma du projet sur les photos du site ;
- Si nécessaire, note explicative et descriptive complémentaire,
- Éventuellement, la décision administrative se rapportant à l'ouvrage (arrêté préfectoral...).

**Pièce n° 7 : la mention des demandes d'autorisation ou des déclarations déjà déposées pour le projet au titre d'une autre législation**

Le projet a-t-il fait l'objet de demandes d'autorisations ou de déclarations au titre d'une autre législation ?

Oui.

Date de dépôt :

Autorité compétente :

Non

**IL VOUS EST PAR AILLEURS RAPPELÉ :**

- **d'informer, au moins 8 jours avant le début des travaux**, le Service de Police de l'Eau de la DDT ([ddt-sefe@lot.gouv.fr](mailto:ddt-sefe@lot.gouv.fr)) et le service départemental de l'OFB ([sd46@ofb.gouv.fr](mailto:sd46@ofb.gouv.fr)) de la date de démarrage du chantier,
- **en cas de problème ou d'incident :**
  - d'interrompre immédiatement les travaux et de prendre des dispositions afin de limiter l'effet de l'incident sur le milieu et sur l'écoulement des eaux
  - de prévenir immédiatement la gendarmerie nationale et les pompiers
  - de prévenir dans les meilleurs délais le Service de Police de l'Eau de la DDT et le service départemental de l'OFB ([sd46@ofb.gouv.fr](mailto:sd46@ofb.gouv.fr)),
- **pour toute question** relative au montage du dossier, vous pouvez contacter le service police de l'eau au 05.65.23.62.23 ou au 05.65.23.61.71.

Renseignements certifiés exacts par le pétitionnaire

Fait à.....Creysse, le 09/05/2023  
(signature obligatoire du pétitionnaire)